

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier de nos prestations, merci de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

1. RÉSERVATIONS - PAIEMENTS

Les réservations se font par téléphone, par courrier, via le site internet www.les3lacsdusoleil.com ou directement sur place.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le camping, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans nos locaux. Toute Commande passée sur le site internet www.les3lacsdusoleil.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

En cas de non-paiement de l'acompte de 30% à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer à nouveau l'hébergement à la location. (ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION article L.121-21-8 du code de la consommation)

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation (30% d'acompte + solde du séjour).

Réservation de Groupes:

Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe. Nos hébergements s'adressent exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique Nous Contacter. Nous nous réservons le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès du site aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (enfants et bébés compris) pour des raisons de sécurité et d'assurance

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou louée.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de nous signaler immédiatement toute erreur.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, les prestations de services d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.

Modes de paiement acceptés

Vous pouvez payer votre réservation ou votre séjour via les modes de paiement suivants :

chèque bancaire, chèque vacances (par recommandé ou à l'arrivée), carte bancaire, espèces ou virement)

Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte bancaire exclusivement.

Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement sans réservation (passage), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement au minimum la première nuit. Vous êtes en outre chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le solde est à régler au plus tard la veille du départ, vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception. En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

2. PRESTATIONS-TARIFS

Nous proposons à la location des emplacements nus et des hébergements locatifs.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil

Pour les séjours en emplacement, un dépôt de garantie pourra vous être demandé pour la location de frigo.

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend la location de l'emplacement, la possibilité pour 2 personnes d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente, 1 caravane ou 1 camping-car, 1 véhicule en sus de la tente ou de la caravane et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires, un branchement au réseau électrique.

Forfait « classic » : 1 emplacement de 100m² pour 2 personnes + électricité 6 A

Forfait « confort » : 1 emplacement de 150m² pour 2 personnes + électricité 10 A

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ce dernier.

Hébergements locatifs

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement), les charges d'eau, de gaz, et d'électricité, le stationnement d'un seul véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires.

Un dépôt de garantie de 250€ vous sera demandé à la suite de votre réservation OU à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour ou par courrier à la suite de votre départ. Nous réservons toutefois le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu et/ou de matériel sur le camping (perte de clefs remises lors de votre arrivée.)

Nous nous réservons aussi le droit d'en déduire la somme de 70€ au titre des frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ. Le forfait de base est de 2 à plus de 6 places selon le type de locatifs

En cas de non respect du règlement intérieur du camping, d'une attitude inappropriée envers les employés du camping et/ou envers les autres CLIENTS pouvant nuire à la tranquillité de ceux-ci, ou d'un comportement à caractère illicite dans l'enceinte du camping, cette caution est susceptible d'être partiellement ou totalement retenue à titre compensatoire.

Nos frais de réservation sont offerts.

3. TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2025. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA de 10% incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Le montant de la taxe de séjour est de 0,66€/jour/personne de + de 18 ans.

Les tarifs sont susceptibles de varier au cours de la saison.

4. ECO-PARTICIPATION

Dans une démarche environnementale, notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement des ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères).

Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation 0,46€/jour/personnes.

5. LE SÉJOUR

Arrivée - Remise des clefs

Si l'obligation d'un « pass sanitaire » est requise par le gouvernement sur les dates du séjour réservé, tous les participants au séjour devront présenter un « pass sanitaire » valide à leur arrivée pour pouvoir entrer dans le camping.

Vous serez accueilli à partir de 17h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.

Pour les hébergements locatifs, la location est comprise par périodes hebdomadaires,

du SAMEDI à 17h00 au SAMEDI suivant à 10h00 pendant la période du 05/07/2025 au 24/08/2025. Pour les autres périodes, la durée de location peut être réduite.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Chaque locatif contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps, et du linge de toilette).

L'inventaire est distribué à l'arrivée. Le locataire est tenu de le contrôler et de signaler, le jour même, toute anomalie.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

Pour les emplacements de camping, les arrivées se font à partir de 12h et les départs avant 14h.

Pour les séjours en tarif « court-séjour » (hors juillet-août), l'arrivée se fait à partir de 15h et les départs avant 11h.

Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du camping, dont une copie est affichée à la réception. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en faire parvenir un exemplaire par courriel sur demande.

Départ

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Hébergements locatifs : Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70€ TTC vous sera demandé

Attention: Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de la réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois.

Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date d'arrivée. À défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du campeur

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier postale ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

Annulation de votre réservation

Pour toute demande d'annulation de votre séjour, contactez le camping ou demandez l'annulation de votre réservation par mail.

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L221-28 et suivants du Code de la Consommation, aucune des prestations proposées n'est soumise au droit de rétractation. En conséquence, toute annulation émanant du client après réservation et avant le départ entraînera :

- En cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée prévue, la conservation des arrhes versées par le client ;
- En cas d'annulation à partir de 29 jours avant la date d'arrivée prévue, l'obligation pour le client de verser l'intégralité du prix du séjour.

7. DIVERS

Pour la Baignade seuls sont autorisés : les slips et boxers de bain, bikinis et maillots une pièce, en opposition à tout autre vêtement. Le port du BRACELET est obligatoire de façon permanente. Il donne accès aux animations internes et aux piscines, il contribue à renforcer le contrôle aux entrées et aux sorties du camping.

Indisponibilité de services

Un ou plusieurs des services que nous proposons (piscine, restaurant, salle fitness, activités, animations, etc.) peuvent être momentanément indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre ; aucune restitution de prix, partielle ou totale, ne sera par ailleurs opérée de ce fait.

Résolution du contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :

- En cas de non-respect réitéré, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité notifiée par courriel, par vous et/ou vos accompagnants de notre règlement intérieur.

Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 2 heures de la résolution de votre contrat, qui vous sera notifiée par courriel. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de votre part,

- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée.

Nous disposerons de votre hébergement au terme du délai de 24 h susvisé. Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré.

Les visiteurs

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement s'inscrire dès leur arrivée à la réception avant de rendre visite à un résident où un bracelet leur sera remis. L'accès à l'espace aquatique est formellement interdit à tous les visiteurs. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

Les suppléments: tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée et pourra être expulsé.

8. ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens et les chats sont autorisés dans notre camping. (hors catégories 1 et 2), sous réserve notamment de présentation des certificats de vaccination à jour et moyennant le paiement d'un forfait supplémentaire lors de la réservation. Le vaccin contre la rage ainsi que le certificat de tatouage sont obligatoires.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. La baignade des chiens n'est autorisée que dans le petit lac et ne doit en aucun cas gêner les pêcheurs ! Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments.

Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping.

9. DROIT À L'IMAGE

Nous pourrons, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser les photos et/ou sur lesquelles vous apparaîtriez aux fins susvisées. Vous vous portez fort par ailleurs de cette autorisation par les personnes vous accompagnant. Tout refus spécifique devra nous être notifié par courriel ou courrier recommandé avec avis de réception.

10. RESPONSABILITÉ

Le camping Les 3 lacs du soleil, ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les sites des partenaires, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client. »

11. INFORMATIQUE - LIBERTÉ

Conformément à l'article 32 de la loi informatique, fichiers et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les informations communiquées par l'utilisateur du fait des formulaires présents sur le site, sont nécessaires pour répondre à sa demande sont destinés à l'exploitant du site web, responsable du traitement à des fins de gestion administrative et commerciale.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification portant sur les données le concernant en écrivant à l'exploitant du site web dont l'adresse est la suivante :

SAS Natura Parc 2
Camping les 3 lacs du soleil
296 Chemin du camping
38460 TREPT
N° SIRET : 97819465200019

12. LITIGE - MÉDIATION

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

NATURA PARC 2 a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 52264/VM/2401 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande : - Soit par écrit à : Sas Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom, l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits,
- Copie de la réclamation préalable,
- Tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)